

L'industrie de défense, outil de puissance et de souveraineté de la France

Préserver notre industrie de défense dans un environnement concurrentiel fort

Septembre 2022

L'Initiative Souveraineté, lancée en janvier 2022, est la plateforme de l'Institut Choiseul dédiée aux enjeux de souveraineté et de résilience. Cette Initiative a pour but d'identifier et de promouvoir des mesures pragmatiques et concrètes destinées à renforcer l'autonomie stratégique de la France et de l'Europe. Au travers de rencontres régulières réunissant acteurs économiques de premier plan et experts reconnus, et par la production de documents de synthèse et d'orientation émanant des écosystèmes réunis, l'Institut Choiseul entend ainsi prendre part au débat sur la nécessaire souveraineté nationale et européenne dans des domaines aussi variés que la défense, l'industrie, l'agroalimentaire ou encore les transports.

La troisième Rencontre Souveraineté & Résilience s'est tenue en juin 2022 autour d'acteurs de premier plan qui ont partagé leur témoignage, vision prospective et bonnes pratiques : Nicolas Chamussy (Nexter Systems) et Pierre Éric Pommellet (Naval Group).

Introduction

L'industrie de défense, un outil de puissance industrielle, économique et politique.

Pilier de notre autonomie stratégique, terreau de notre souveraineté, notre base industrielle et technologique de défense (BITD) s'appuie sur un écosystème industriel composé d'une dizaine de grands groupes et plus de 4 000 PME, dont 450 sont considérées comme stratégiques. Elle génère plus de 200 000 emplois de haute technicité non délocalisables, 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Ancrée dans les territoires, la BITD est un important pourvoyeur d'emploi et représente jusqu'à 10 % des emplois industriels dans certaines régions (Bretagne, Centre-Val-de-Loire, Nouvelle-Aquitaine, etc.).

Trop longtemps variable d'ajustement des arbitrages budgétaires, depuis 2017, les budgets de la défense successifs et la loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 ont permis une remontée en puissance de l'outil militaire français et des capacités de notre BITD.

Vecteur d'influence à l'international, la France est actuellement le troisième exportateur mondial de matériels de défense (derrière les États-Unis et la Russie). C'est un des rares secteurs avec l'aéronautique, la chimie et le luxe à contribuer positivement à la balance commerciale de la France. Cette industrie de défense permet également à la France de nouer des partenariats stratégiques structurants.

Un environnement européen complexe et une concurrence internationale exacerbée.

La construction d'une base industrielle et technologique de défense européenne (BITDE), projet historique du dessein européen initié par la CECA, n'a jamais été un long fleuve tranquille. La coopération européenne en matière de production d'armement se heurte à la fois aux limites acceptées dans le traité de Lisbonne en matière de Politique Étrangère et de Sécurité Commune (PESC) et aux volontés nationales des États-Membres. Ajoutons à cela l'appartenance à l'OTAN de nombreux pays européens qui biaise et influence la perception qu'ils ont de l'autonomie stratégique.

Érigé en clé de voute de la politique française de coopération européenne de défense, le couple franco-allemand bat de l'aile malgré une volonté initiale parée de bonnes intentions. Les tensions se cristallisent notamment autour des programmes communs que sont le SCAF (système de combat aérien du futur) et le MGCS (char du futur).

L'industrie de défense française fait également face à une forte concurrence internationale entre un marché dominé par les États-Unis qui assurent à eux seuls 39 % des exportations mondiales d'armement, une croissance exponentielle de la capacité industrielle chinoise et l'émergence d'acteurs récents de plus en plus performants (Turquie, Israël, Corée du Sud, etc.).

Le marché européen est loin d'être « sanctuarisé » pour nos industriels européens, en témoigne les récentes ventes d'avions de chasse F-35 américains au Danemark, à l'Italie, à la Norvège, au Pays-Bas, au Royaume-Uni, à la Finlande à la Suisse et potentiellement... à l'Allemagne

Enjeux - Failles - Menaces

Ukraine : une guerre aux portes de l'Europe qui rebat les cartes de l'industrie de défense européenne

La guerre entre l'Ukraine et la Russie a mis en exergue la nécessité pour l'Europe de bénéficier d'une industrie de défense capable de soutenir un conflit de haute intensité dans la durée face à un ennemi bien équipé.

Ce conflit a rapidement provoqué une tension sur des matériaux et composants stratégiques ainsi qu'une inflation des coûts. De plus, notre outil industriel a d'abord été dimensionné pour répondre à une commande publique, celle-ci ayant fortement diminué depuis la fin de la guerre froide. Une conséquence directe de cette situation est la difficulté pour notre industrie de défense à lancer immédiatement et en quantité la production de certains matériels pour répondre aux besoins opérationnels des armées françaises et de nos alliés.

Se préparer à une « économie de guerre »

Lors de son discours d'inauguration du salon Eurosatory 2022, Emmanuel Macron a utilisé l'expression « économie de guerre » en expliquant qu'il sera désormais nécessaire d'investir davantage, et d'être plus exigeants avec les industriels pour répondre plus rapidement aux besoins à court terme des armées.

De multiples scénarios de conflictualité sont désormais sur la table : « États puissances » décomplexés, crise climatique, tensions en Mer de Chine méridionale, contestations en méditerranée orientale, blocage des flux économiques dans les détroits, instabilités dans de vastes zones (Afrique, Moyen-Orient)...

Pour défendre notre souveraineté, la dimension industrielle devient majeure et les conditions d'accélération de la production de matériels se posent.

Un effort budgétaire important à soutenir dans le temps

À l'occasion des cérémonies du 14 juillet 2022, le président de la République a confirmé l'augmentation en 2023 de 3 milliards d'euros du budget de la défense pour atteindre 44 milliards d'euros. La Loi de programmation militaire 2019-2025 prévoit de porter cet effort à 50 milliards en 2025, soit un bond de 9 milliards d'euros à faire entre 2023 à 2025 contre des hausses annuelles régulières de 1,7 milliard depuis quatre ans, entre 2019 et 2022.

L'industrie de défense répond à une logique de cycles longs, particulièrement pour les outils de premier rang et pour garantir une supériorité opérationnelle prenant en compte des exigences particulières capables d'innover rapidement.

Une coopération européenne à la croisée des chemins

Les programmes d'armement en coopération nécessitent une alchimie souvent difficile à trouver et à pérenniser. Le socle minimum d'un programme nécessite :

- une vision politique commune et pérenne des gouvernements concernés ;
- une architecture industrielle reposant sur le principe de *best athlete* ;
- une harmonisation des besoins opérationnels.

La coopération industrielle franco-allemande est à cet égard révélatrice des difficultés qui entourent leur relation en matière de défense :

- Le cadre politico-stratégique : la culture stratégique et les priorités de politique étrangère ne sont pas uniformément alignées avec d'un côté, une France ayant un horizon stratégique tourné vers la projection et les opérations extérieures (armée expéditionnaire) ; de l'autre, une Alle-

magne davantage concentrée sur la défense et la protection de son territoire, misant fortement sur le parapluie américain et la stratégie de l'OTAN.

- les exportations d'armement : forte de sa 3^{ème} place sur les marchés de l'exportation, la France mène depuis plusieurs années une politique proactive de soutien aux exportations, nécessaire à la survie de sa BITD. Au même moment, l'Allemagne a pu soutenir une position européenne où les exportations ne seraient plus autorisées qu'au sein de l'Union européenne ou de l'OTAN, sous étroit contrôle de la Commission européenne.
- les politiques industrielles de défense : là où notre BITD est encore fortement sous l'actionnariat de l'État (Naval Group : 62,25 % ; Thales : 25,67 %) ; les industries de défense allemandes sont principalement des entreprises familiales. Par ailleurs, l'Allemagne n'a jamais désinvesti sa politique industrielle là où la France se voit obligée de lancer une stratégie de réindustrialisation pour remonter en capacités et en compétences.

Pour autant, la construction européenne dans le domaine de la défense est une nécessité. La taille du marché français est trop restreinte pour permettre une pérennité de notre outil industriel à long-terme. L'élargissement d'un marché domestique est une solution viable et un programme comme CaMo (Capacité Motorisée) avec la Belgique, pour la vente des véhicules SCORPION, est un exemple à suivre.

La France s'engage de plus en plus dans des partenariats stratégiques avec d'autres pays européens comme la Belgique, la Grèce ou encore l'Italie.

Le fonds européen de défense pour l'industrie et les coopérations structurées permanentes entre États-Membres sont maintenant une réalité, alors qu'ils étaient impensables encore au moment de la signature du traité de Lisbonne

La volonté politique affichée de renforcer les coopérations européennes dans l'industrie de défense se heurte toujours à la réalité. Depuis plusieurs années, les différentes industries européennes lancent des projets de coopération mais mettent parallèlement en place des stratégies d'exportation concurrentielles sur les marchés européens et internationaux.

Profitant de certaines divergences des Européens, les États-Unis déploient un lobbying politique, juridique et industriel très actif pour promouvoir leurs matériels avec des conditions d'achat soumis à alignements stratégiques. En témoigne le conflit russo-ukrainien qui a redonné vie à la stratégie du « parapluie otanien » et à des aides financières substantielles, en échange de l'achat de matériels américains sur étagère

Des compétences et savoir-faire sous tension malgré une forte demande

L'industrie de défense est à la fois une industrie de main d'œuvre (soudeur, électrotechnicien, etc.) et de haute technologie (*data scientist*, ingénieur, etc.). Cependant, malgré de forts besoins du marché et un plan de charge sur plusieurs années, les compétences sont en flux tendus et de nombreux métiers sous tension, provoquant ainsi un risque de perte de compétences. Ce manque de profils est la conséquence de la raréfaction ou de la méconnaissance en France de nombreuses filières techniques dans les lycées et centres de formation depuis une quinzaine d'années.

L'industrie de défense est également très exposée à l'image qu'elle peut renvoyer auprès du grand public et souffre par conséquent d'un manque

d'attractivité. Elle est mise au ban de certaines normes ESG et sa finalité même est remise en question par une partie de la société civile et notamment une partie de la jeune génération.

Une industrie qui fait face à une forte frilosité bancaire et financière

D'un montant de 7,9 milliards d'euros pour la période 2021-2027, le Fonds européen de la défense (FED) doit permettre aux industriels européens de la défense de travailler sur des projets communs de R&D. Pour autant, au même moment, l'UE avait lancé une série de projets de taxonomie de la finance durable et sociale. On trouve notamment un règlement sur la taxonomie afin de définir la notion d'investissement durable, l'extension des critères dits « ESG » à de nouveaux critères sociaux (dont les droits de l'homme) ou encore la création d'un écolabel de finance durable dont seraient privés les organismes investissant dans des entreprises réalisant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires dans le domaine de l'armement.

Si le FED représente un budget conséquent et sans précédent pour l'UE, il ne peut prétendre se substituer aux acteurs bancaires et financiers. Or, avec ses projets de taxonomie, l'Union considère ainsi que l'industrie de défense n'est ni un secteur d'avenir, ni un secteur durable, décourageant ainsi les banques et les investisseurs à financer des projets permettant de protéger et sécuriser les citoyens européens.

Dans un monde qui se réarme et augmente ses dépenses, l'Europe, et particulièrement la France, peine de plus

en plus à financer ses industries de défense. Sous la pression de certaines ONG et d'une partie de l'opinion publique, notre BITD est confrontée depuis 2019 à une frilosité - pour ne pas dire une défiance - des banques et assureurs français. Au-delà d'obligations de compliance légitimes, le risque à l'image et les engagements RSE sont actuellement en train de menacer nos entreprises, PME et start-up en première ligne. Sur ce sujet, le risque est qu'une responsabilité sociétale et environnementale mal comprise devienne une irresponsabilité citoyenne. ■

L'industrie de défense en chiffres



La France est le 3^{ème} exportateur mondial de matériels de défense avec 11 % du marché

Le chiffre d'affaires de la BITD française est estimé à

20 Mds €

200 000

emplois directs et indirects sont liés à la BITD française

50 Mds €

C'est l'objectif fixé par la LPM 2019-2025 pour renforcer notre défense

4 000

PME font partie de la BITD française

Répondre aux besoins de recrutement et de compétences

1

Relancer et pérenniser des filières de formation sur des compétences sous-tension : afin d'éviter des pertes définitives de compétences, mettre en place des formations sur des métiers techniques et compétences critiques (soudage, chaudronnerie, etc.).

Créer une réserve militaire opérationnelle de l'industrie de défense (sur le modèle de la *Sponsored Reserve* britannique) permettant une synergie et une mise à disposition dans les deux sens entre des compétences industrielles et militaires

Faciliter la venue de personnels étrangers qualifiés en cas de besoin supplémentaire de main d'œuvre, dans l'attente d'une amélioration de l'efficacité des dispositifs de formation.

Avoir la possibilité, via un mécanisme réglementaire à préciser, de réallouer des capacités de sous-traitants utilisées jusqu'à présent au bénéfice de marchés civils pour donner ponctuellement la priorité au marché de défense et garantir ainsi la disponibilité des équipements ou la sécurité des approvisionnements.

Se donner les moyens budgétaires de nos ambitions

2

Exécuter le budget 2023 des armées comme proposé dans la LPM 2019-2025 (+3 milliards €), en prenant en compte les conséquences de l'inflation et sans que les programmes d'armement et investissements de R&D ne soient une variable d'ajustement.

Élaborer une nouvelle LPM 2024-2030 ambitieuse prenant en compte le nouveau contexte stratégique et donnant de la visibilité à la BITD pour garantir son autonomie.

Donner une place plus importante au numérique dans la LPM à l'heure des bouleversements digitaux et de la banalisation de nombreuses technologies duales.

Favoriser le financement privé de la défense

3

Communiquer davantage auprès des acteurs bancaires et financiers sur le fonctionnement de la BITD et les bénéfices de soutenir l'écosystème de défense.

Inciter les banques et assureurs français à soutenir une industrie stratégique pour la France dans un contexte « d'économie de guerre » par la création d'un nouveau cadre législatif.

Encourager l'allocation de l'épargne de long terme des particuliers vers des sociétés de la BITD en adaptant le cadre réglementaire de ces véhicules d'investissement, pour de l'épargne retraite ou salariale.

Inciter à l'émergence de fonds d'investissement à capitaux privés français et européens permettant de financer des entreprises innovantes de défense pour des levées au-delà des Séries B.

S'assurer que la défense et son industrie liée ne soient pas mises en péril par les projets de taxonomie européenne et réglementations ESG, en partant du principe qu'il n'y a pas durabilité possible sans une industrie de défense souveraine.

Faire des choix forts, entre souveraineté nationale et coopération européenne

4

Prendre rapidement des décisions politiques quant à la poursuite des programmes SCAF et MGCS en coopération, donnant ainsi à la BITD de la visibilité sur ces projets

Développer une stratégie de coopération européenne en matière de défense avec un meilleur alignement capacitaire et la poursuite d'une dynamique réelle de coopération industrielle.

Renforcer la protection de notre industrie et de nos technologies face aux volontés de prises de contrôle voire de prédatations. ■

L'Institut Choiseul

L'Institut Choiseul est un *think and do tank* indépendant, non partisan et à but non lucratif. Il se dédie au décryptage des grands enjeux économiques et à la fédération de la jeune génération économique.

Pour alimenter le débat public et incarner les dynamiques économiques en cours, l'Institut Choiseul produit des Notes Stratégiques, des études ponctuelles et des classements de jeunes leaders. Pour fédérer et animer ses communautés, il déploie des événements de haut-niveau mêlant networking convivial, témoignages d'experts et de praticiens et échanges sur des sujets de prospective, sur différents territoires et verticales économiques, en France, en Europe et en Afrique.

Au croisement de la communauté d'affaires et du cercle de réflexion, l'Institut Choiseul offre une plateforme aux décideurs économiques privés comme publics pour s'identifier mutuellement, se mettre en réseau, promouvoir leurs initiatives et réfléchir aux grandes tendances économiques de demain.

Les partenaires de l'Initiative Souveraineté

L'Institut est accompagné par un noyau dur de partenaires fondateurs, tous acteurs français ou européens, qui prennent une part active à la discussion et à la formalisation de recommandations :



INSTITUT
CHOISEUL

Institut Choiseul

12, rue Auber 75009 Paris
+33 (0)1 53 34 09 93

www.choiseul.info